



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 30 MARS 2011**

DATE DE CONVOCATION

21 Mars 2011

DATE D’AFFICHAGE

21 Mars 2011

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 14
ABSENTS : 01
QUORUM : 08

DELIBERATION N°2011/05/M-T

**L’AN DEUX MILLE DIX LE TRENTE MARS Á SEIZE HEURES, LE
CONSEIL MUNICIPAL** dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en
séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE**
Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
Madame **Pauline TARCY** Conseillère
Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller

ABSENT:

Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice,
conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,
il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article
L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales.
Madame **Marcelline POPO**, 4^{ème} Adjointe, a été nommée à ces fonctions qu’elle a
acceptées.



Délibération n° 05/2011/MT
Portant modification du tableau des effectifs

Mesdames,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

Dans le cadre de la réorganisation des services administratifs de la Mairie et afin de faciliter la promotion interne des agents déjà en poste (par voie de concours ou par promotion au choix), il est nécessaire de créer, sans que cela ne génère aucun recrutement nouveau, les emplois suivants :

- 2 emplois d'agent territoriaux spécialisés des écoles maternelles de 1^{ère} classe (ATSEM)
- 2 emplois d'adjoint administratif de 1^{ère} classe
- 1 emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe
- 1 emploi d'opérateur des activités physiques et sportives afin de pouvoir créer prochainement un service des sports dans la commune.

Tous ces emplois sont à temps complets.

Pour toutes ces raisons et motifs, je vous demande de délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, notamment en son article 34 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique ;

Vu le rapport de M. le Maire concernant la création de deux emplois d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles de 1^{ère} classe (ATSEM), de deux emplois d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe, d'un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe et d'un emploi d'opérateur des activités physiques et sportives ;

.../...

Après avoir entendu ses explications et délibéré ;

Article unique : **APPROUVE** la création des emplois suivants :

- 2 emplois d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles de 1^{ère} classe (ATSEM)
- 2 emplois d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe
- 1 emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe
- 1 emploi d'opérateur des activités physiques et sportives.

ADOPTÉE PAR QUATORZE (14) VOIX POUR CONTRE (0),

Pour certification exécutoire,

Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 30 Mars 2011

Le Maire,



Patrick LECANTE

Publication le : 14 avril 2011